

16°X

9400

*Que  
sais-je?*

# L'EXPRESSION ÉCRITE

LIONEL BELLENGER



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

QUE SAIS-JE ?

NC

1771106

# *L'expression écrite*

LIONEL BELLENGER

Directeur de CENTOR-IDEP  
Chargé de cours à HEC

*Troisième édition corrigée*

19<sup>e</sup> mille



16°X

9400

DL-02071994-18726

DU MÊME AUTEUR

AUX PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

- Les méthodes de lecture*, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1978, 5<sup>e</sup> éd., 1993.  
*L'expression orale*, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1979, 4<sup>e</sup> éd., 1992.  
*L'expression écrite*, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1981, 2<sup>e</sup> éd., 1986.  
*La négociation*, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1984, 3<sup>e</sup> éd., 1992.  
*La persuasion*, coll. « Que sais-je ? », Paris, 3<sup>e</sup> éd., 1992.  
*Qu'est-ce qui fait vendre ?*, Paris, 1984, 2<sup>e</sup> éd., 1987, coll. « Gestion » (Prix « Action commerciale 1985 »).

CHEZ CHOTARD ET ASSOCIÉS

- Les nouveaux défis de l'automobile*, Paris, 1986.  
*Manager la réussite commerciale dans l'automobile*, Paris, 1986, 2<sup>e</sup> éd., 1988.  
*Les vendeurs turbo*, Paris, 1987, 2<sup>e</sup> éd., 1989 (co-auteur Pascal Pichon).  
*L'après-vente fait vendre*, Paris, 1988, 2<sup>e</sup> éd., 1989 (co-auteur Pascal Pichon)  
(Prix DCF du meilleur ouvrage économique consacré à la fonction commerciale 1989).  
*Négociez et vendez*, fascicule coll. « Actions », Paris, 1988.

CHEZ ESF ÉDITEUR

- Les techniques d'argumentation et de négociation*, Paris, 1978, 2<sup>e</sup> éd., 1980 (épuisé).  
*Le développement personnel*, coll. « Centor », Paris, 1980 (épuisé).  
*Etre constructif dans les négociations et les discussions*, Paris, 1984 (épuisé).  
*L'argumentation*, coll. « Formation permanente en sciences humaines », Paris, 4<sup>e</sup> éd., 1992.  
*L'expression orale*, coll. « Formation permanente en sciences humaines », Paris, 5<sup>e</sup> éd., 1992.  
*Stratégies et tactiques de négociation*, t. 1, coll. « Formation permanente en sciences humaines », Paris, 1990.  
*Les outils du négociateur*, t. 2, coll. « Formation permanente en sciences humaines », Paris, 1991.  
*Etre Pro*, coll. « Managers, classe, affaires », Paris, 1992, 2<sup>e</sup> éd., 1993.  
*Animer et gérer un projet*, co-auteur Marie-Josée Couchaere, coll. « Formation permanente en sciences humaines », Paris, 1<sup>re</sup> éd., 1993.

ISBN 2 13 039074 9

Dépôt légal — 1<sup>re</sup> édition : 1981

3<sup>e</sup> édition corrigée : 1994, février

© Presses Universitaires de France, 1981  
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



A la question toujours posée :  
« Pourquoi écrivez-vous ? »  
La réponse du Poète sera toujours  
la plus brève :  
« Pour mieux vivre. »

SAINT-JOHN PERSE,

Réponse à un questionnaire  
sur les raisons d'écrire  
(Gallimard).

## INTRODUCTION

Dans *Les mots*, racontant son enfance et ses premières confrontations avec l'écriture, Jean-Paul Sartre se souvient qu'à peine avait-il commencé d'écrire, qu'il posait sa plume pour jubiler : « Je crus avoir ancré mes rêves dans le monde par les grattements d'un bec d'acier. »

L'expression écrite est loin de soulever un pareil enthousiasme chez les adultes en général, et même chez les enfants. Ecrire est souvent perçu comme une corvée liée à des tâches rébarbatives : le courrier, les rapports, les notes diverses. L'écrivain se complaît dans la narration des douloureuses gestations de l'œuvre; l'élève et l'étudiant peinent sur le « devoir écrit ». Aurait-on affaire à une névrose de l'écrit dans une société audio-visuelle voulant maintenir à tout prix la trace de la parole ?

Alors en quoi l'expression écrite est-elle une forme d'expression si controversée quant aux attitudes qu'elle suscite ?

Ecrire c'est parler de soi par le biais du style, des mots, c'est une manière de penser, mais écrire c'est aussi traverser une jungle de principes, de règles, d'usages et de convenances. Ecrire c'est affronter un

mode d'expression normatif, faire revivre les premières contraintes de l'ordre scolaire, celui de la grammaire, du plan et de l'orthographe. Ecrire c'est laisser une empreinte de sa propre culture. Ecrire, enfin, c'est se retrouver seul avec soi-même, avec ce que l'on veut dire à quelqu'un d'autre mais qui nous impose d'abord une confrontation silencieuse. Ecrire c'est communiquer deux fois : avec soi en vue d'autrui.

Le poids de la littérature pèse sur l'écrit de tous les jours; les déferlements journalistiques et publicitaires imprègnent l'écriture utilitaire. L'écrit cherche sa voie entre les références aux « bons auteurs » et les écritures dites efficaces. L'écrit scolaire reste ce qu'il est... et l'adulte a mal à son écriture. On lui propose des livres « guide-âne » expliquant toutes les embûches de la langue et du raisonnement.

Comment croire dans l'intérêt et le plaisir d'écrire? Italo Calvino, l'un des plus grands romanciers italiens de ce siècle, n'est peut-être pas loin d'une réponse dont l'actualité s'impose à nous : « Je ne ressens que dégoût pour la parole parlée. Cette chose molle et informe qui sort de ma bouche ne m'inspire que répulsion. Je n'aime pas m'entendre parler... Et avec le langage écrit, les choses ne vont pas mieux, tout au moins dans le premier jet. L'inexactitude, le vague, l'approximation, le sentiment d'être sur des sables mouvants, voilà ce qui, dans la parole, m'énerve. C'est pour cela que j'écris : pour donner à cette chose approximative une forme, un ordre, une raison. »

Nous chercherons dans ce petit ouvrage, à travers quelques repères pour une psychosociologie de l'écrit, les avatars du style, le sort des mots et les manières de penser, à établir cette forme, cet ordre et cette raison d'écrire dont nous parle Italo Calvino.

## CHAPITRE PREMIER

### REPÈRES POUR UNE PSYCHOSOCIOLOGIE DE L'ÉCRIT

Le « rendez-vous » de l'écriture, c'est-à-dire du langage de la « trace » avec le langage oral, a été une étape inéluctable dans l'évolution des sociétés (1). Ce « rendez-vous » jalonne les cinq ou six derniers millénaires de l'histoire des civilisations. Chaque époque voyait ainsi apparaître une notation singulière du langage oral : hiéroglyphes, idéogrammes, alphabets... Dès lors l'écriture devenait un instrument de civilisation : elle offrait un nouveau mode de communication et permettait la mise en « mémoire de papier » de l'histoire des peuples.

Aujourd'hui nous vivons les siècles de la civilisation écrite (2). L'écriture, d'ailleurs, pourrait servir de critère vis-à-vis du découpage de l'histoire de l'humanité : avant l'écriture, depuis l'écriture et peut-être après l'écriture si une autre civilisation pouvait naître d'un nouveau rendez-vous.

En fait, si nous avons à écrire, c'est bien que tout notre système de relations et d'échanges, notre mode

(1) R. ESCARPIT, *L'écrit et la communication*, coll. « Que sais-je ? », n° 1546.

(2) C. HIGOUNET, *L'écriture*, coll. « Que sais-je ? », n° 653.

de vie, les structures du pouvoir se fondent et s'organisent à partir de « textes ». Et ces « textes » sont les plus divers : textes de lois, articles, comptes rendus, lettres, télégrammes, livres, romans, bons de commande, affiches, notes personnelles, tracts, modes d'emploi, avis, consignes...

### I. — L'histoire de « l'écrit » dans le monde occidental

La première civilisation de l'écrit fut celle des scribes et des mandarins (3). Dans l'ancienne Chine comme en Egypte, ces derniers exerçaient leurs compétences au profit des dynasties au pouvoir ou des castes dominantes. L'écriture concerne donc à l'origine une minorité roturière. La fonction de ces grands commis permet de donner une explication au caractère original purement physique et matériel de l'écriture : il s'agissait de copistes, de greffiers (latin *scriba*, greffier) chargés de rédiger à la main les textes officiels, les actes publics, les écrits dans des civilisations sans imprimerie. Dans la Bible on retrouve ces fonctions chez les rabbins ou les clercs, issus de la classe sacerdotale, et devenus, vers le temps de Jésus, docteurs de la loi et maîtres d'école. Aujourd'hui le mot « scribe » a évolué vers un sens péjoratif de gratte-papier, « bureaucrate » ou même scribouillard (nom du soldat employé aux écritures). Depuis l'alphabet, l'imprimerie et la dactylographie, le personnel de secrétariat et les employés aux écritures constituent au xx<sup>e</sup> siècle le dernier « bataillon » des scribes modernes.

(3) F. FURET, J. OZOUF, *Lire et écrire*, Editions de Minuit, 1977.

Ainsi, l'écrit, au temps des scribes, n'apparaît pas comme un moyen de diffusion de la culture; à la limite, il n'est même pas porteur de connaissances.

Pendant le Moyen Age, c'est l'élite, c'est-à-dire les « lettrés » qui progressivement vont prendre possession de l'« écrit » : notaires, copistes de monastères, clergé des grandes villes. Ceux-ci, souvent à l'écart de la culture populaire, ne vont pas encore permettre à l'écrit de se substituer à la transmission orale des traditions.

Ce n'est qu'au xvi<sup>e</sup> siècle que l'écrit, grâce à l'imprimerie et sous l'impulsion de la Réforme, va devenir un véritable moyen de communication, un fait de civilisation. Mais selon F. Furet et J. Ozouf, si la lecture des textes devient un devoir moral et religieux, l'écriture reste attachée, cependant, à la vie civile et aux activités profanes.

L'écriture allait donc sortir lentement du secret, secret jalousement gardé par les clercs, c'est-à-dire ceux qui ont pour mission, notamment, de conserver l'héritage culturel. De plus, l'écrit allait devenir un instrument puissant d'information et de pouvoir pour la nouvelle classe sociale dominante : la bourgeoisie. Le fonctionnement des sociétés occidentales devenait de plus en plus complexe à mesure que le commerce et l'industrie se développaient. L'exercice du pouvoir et l'évolution de la vie politique et sociale exigeaient des moyens de communication de masse. Il fallait, en effet, intégrer le peuple à un système de communication pour lui permettre de participer au système de production. L'écrit allait progressivement s'imposer comme l'instrument de diffusion privilégié de l'information et du pouvoir. L'une des conséquences les plus immédiates fut la nécessité de mettre en place un grand mouvement d'alphabétisation. Ainsi on peut noter historiquement les premiers efforts de « laïcisation » de la lecture (4). Les lois scolaires dans l'école de Jules Ferry lient de façon décisive les apprentissages de la lecture et de l'écriture, et ceci dès le xix<sup>e</sup> siècle. L'école française vouera depuis ce temps un culte à l'écrit. La capacité d'écrire servira à l'école républicaine de critère pour une sélection des élèves (5). Logé sous l'enseigne de la rubrique « Français », l'« apprendre à écrire » va trouver matière à conquérir

(4) R. ESCARPIT, *Ecole laïque, école du peuple*, Paris, 1961, p. 33-46.

(5) P. GUTBERT, M. VERDELHAN, *Ecrire et rédiger à l'école*, Editions ESF, 1980.

une dure et délicate réputation, à travers les fameux « exercices » scolaires : dictées, explications de textes, rédactions et dissertations.

Au xx<sup>e</sup> siècle, le développement des livres et des journaux allait définitivement donner à l'écrit toute sa valeur d'instrument de diffusion de l'information et de la culture pour le plus grand nombre. Toutes les conditions de développement de l'écrit sont alors en place : l'imprimerie s'est modernisée, l'alphabétisation est générale, les canaux de distribution sont créés (système des postes, circuits de commercialisation des livres et de la presse), les moyens de reproduction des textes se multiplient (dactylographie, reprographie), les bibliothèques et les centres de documentation deviennent les lieux privilégiés de conservation de ce qui « s'écrit » et de ce qui se « dit » (l'écrit ayant gardé sa fonction originelle consistant à « matérialiser » l'oral).

Ainsi tout est prêt pour une gigantesque « inflation » de l'écrit : le pouvoir, l'administration, l'université, les entreprises, les banques deviennent de grands centres producteurs d'écrits de toute nature, qui s'ajoutent aux traditionnels livres et journaux aux mains des professionnels de l'écriture. Et dans ce monde qui tisse sa toile au rythme de son écriture, s'agitent deux êtres singuliers : l'écrivain et le « citoyen-rédacteur occasionnel ».

## II. — Le métier d'écrire

L'industrie de l'écrit, en cette fin de xx<sup>e</sup> siècle, réserve une place particulière à ses créateurs de métier : les auteurs. Ceux qui font profession d'écrire ne sont plus seulement des « gens de lettres », des écrivains. C'est à une nouvelle catégorie sociale fort

hétérogène quant à son statut, son sort et ses ambitions que nous avons affaire. Cette diversité tient en grande partie aux formes variées de l'industrie de l'écrit : à côté des œuvres littéraires traditionnelles nous voyons se multiplier les manuels, les ouvrages didactiques, les livres spécialisés (cuisine, sports, technologies, spectacles, arts...) et surtout les publications périodiques et la grande presse. Le métier d'écrire n'est donc plus le seul fait de l'écrivain, même si celui-ci reste le « personnage social » symbolique de l'écrit.

Toute l'histoire de la littérature française depuis l'invention de l'imprimerie montre que rares sont les écrivains réussissant à vivre uniquement de leur plume. Les écrivains, hommes de lettres, occupent toujours une place prestigieuse dans la vie culturelle. Plus proches de l'artiste que de l'intellectuel, ils forment une élite composite dans laquelle il est difficile de distinguer ceux qui ne vivent que de leurs livres.

**1. L'écrivain.** — L'écriture littéraire est ouverte à tous, rares sont ceux qui s'en emparent.

Selon le syndicat de l'édition, il y avait en France, en 1979, 40 000 auteurs recensés. Seulement 3 000 d'entre eux vivraient de leurs livres et moins de 1 000 en tireraient des revenus lucratifs. Selon une autre source, la Société des Gens de Lettres, qui regroupe près de 6 000 adhérents, on dit à mots couverts que seuls 300 sociétaires vivent uniquement de leurs écrits. D'après le P<sup>r</sup> E. Gaède, il y aurait eu en France, depuis l'invention de l'imprimerie, de 30 000 à 70 000 écrivains. Parmi les auteurs nés avant 1900, seuls, un millier sont encore lus aujourd'hui. Toujours selon E. Gaède les 7 600 livres nouveaux publiés en une année le sont par 6 000 à 6 500 auteurs en gros ;

600 bénéficient du statut d'écrivain professionnel et ont droit aux avantages sociaux mais 500 seulement vivent de leur plume.

On ne dit pas et on ne sait pas vraiment si les écrivains « professionnels » sont riches, mais on peut constater en tout cas que la tradition se maintient : élitisme, marginalité, fortune, pauvreté, prestige, dérision s'appliquent toujours à ce petit monde singulier.

La difficulté de recenser de façon satisfaisante les gens qui font profession d'écrire des livres confirme le caractère instable de cette activité. Ainsi on écrit à tout âge : Maurice Genevoix publiait encore à 88 ans alors que Minou Drouet donnait au public ses premiers poèmes à 8 ans. Certains sont prolifiques : G. Simenon a écrit 214 romans sous sa signature et près de 300 sous 19 pseudonymes, alors que des centaines d'auteurs n'écrivent qu'un ou deux livres...

Dans le dernier quart du xx<sup>e</sup> siècle, on pourrait dégager une vingtaine de noms d'écrivains ayant acquis une notoriété et une fortune à partir de leurs seuls livres. C'est qu'en France « la création n'est pas rentable ! » (6) et cela malgré la publication des 374 600 000 livres recensés en 1978 par le syndicat de l'édition. Aurélien Scholl, journaliste chroniqueur sous le Second Empire, évoquait déjà le mauvais sort réservé aux hommes de lettres : « Chaque peuple a la littérature qu'il mérite, et ce n'est pas de notre faute si le gouvernement qui, en 1865, a dépensé en primes et encouragements pour l'élevage des chevaux 1 877 000 francs, a consacré dans la même année, pour encourager les arts et les lettres, la forte somme de 216 000 francs ! »

En fait, la littérature n'occupe plus qu'une part étroite de l'ensemble de la production (un quart des titres nouveaux, environ). On pourrait presque se flatter du fait que le métier d'écrivain ne fasse pas l'objet d'une formation universitaire ni d'un diplôme car nous aurions à compter sur quelques chômeurs supplémentaires.

L'écrivain est-il alors « l'homme en trop » au sens où Baudelaire concevait l'artiste : « Un homme qui veut se rendre

(6) *La Documentation française*, n° 4535, numéro spécial consacré aux industries culturelles.

utile a quelque chose de hideux. » L'écrivain, comme l'artiste, peut avoir des opinions sur la politique, les institutions, l'économie, les lois ou la religion, le ministre, le juriste, l'industriel, le théologien les considéreront d'aucun poids. Dans une lettre au duc Decazes, Louis XVIII écrit qu'il ne lit Chateaubriand « qu'un peu en diagonale » et que celui-ci n'est qu'un « Jean-foutre ». Charles X traitait Chateaubriand de « coquin de journaliste ». Gabriel Matzneff, dans un article du *Monde* : « L'artiste et la société », montre combien l'écrivain, à la manière de l'artiste, est perçu par la société comme « un énergumène et un farfelu... Nous ne servons à rien, voilà qui est grisant ».

La littérature et le roman en particulier échappent de plus en plus à l'artiste, l'écrivain, cet être singulier, peintre de la société pour passer, selon une image de Frédéric Toulouze, aux mains des « remueurs de mots » (7), enseignants et professionnels de la plume, c'est-à-dire « d'insulaires dans l'océan de la société française ». A ce titre, sont-ils les mieux placés pour observer et peindre les mœurs de leur temps ? Ecrivains occasionnels, ils vont à la littérature « en voisins » souvent pour exercer un peu plus l'emprise de l'idéologie dominante, qu'ils illustrent déjà dans l'université ou dans la presse.

Cent ans après sa mort, il n'est pas étonnant, dans un tel climat, que Gustave Flaubert ait été présenté comme « un écrivain exemplaire ».

La politique ne fut pas son fait et il n'a jamais caché sa répulsion pour cet « être fantastique et odieux appelé l'Etat ». Il se démarque des autres écrivains, de Stendhal et de ses « romans-miroir » complice de la monarchie de Juillet, de George Sand engagée dans les luttes de son temps, de Victor Hugo convaincu du rôle de missionnaire de l'écrivain, de Balzac écrivain à la lumière de la religion et de la monarchie.

Gustave Flaubert, en revanche, affirme un engagement dans

(7) Frédéric TOULOUZE, Le temps des remueurs de mots, *Le Figaro-Magazine*, octobre 1978.

l' « écriture » sans équivoque : « de la forme naît l'idée ». Sa modernité tient à ce qu'il prône l'autonomie du texte, indépendamment d'une intrigue, d'une idéologie ou d'une sympathie à quelque propos que ce soit. G. Spiteri y voit le signe d'une « littérature délivrée » (8).

Flaubert inaugure un nouveau type de rapports entre l'écrivain et son œuvre. En attribuant à la forme un rôle de projet, hors du temps et des contingences, au-delà de tout message, il assigne une mission révolutionnaire à la littérature : « la libération de tout ce qui la pervertit ». Flaubert voudrait « écrire un livre sur rien... qui se tiendrait lui-même par la force interne du style » (9).

Pour toutes ces raisons, Flaubert nous apparaît aujourd'hui comme l'écrivain exemplaire à une époque où le livre devient un « produit » comme les autres et la plupart des auteurs ne sont plus que des salariés versant occasionnellement dans la littérature... Une époque où on ne consacre plus sept heures par jour pour écrire vingt pages en un mois et produire une version satisfaisante de l'opération du pied bot de Mme Bovary ! Cependant l'écriture littéraire s'entend de loin comme « un trot de cheval sur une cour pavée » (10) et même si beaucoup d'écrivains ne font pas leur métier jusqu'au bout, le lecteur saura reconnaître quand « ça prend » selon le mot de R. Barthes.

**2. Ecrire : le second métier.** — Dans ce dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, la plupart des « auteurs » exercent un second métier pour vivre ; l'enseignement est l'un des plus fréquents mais beaucoup d'auteurs sont avocats, médecins, hommes politiques, journalistes ou artistes.

(8) Gérard SPITERI, *Les Nouvelles littéraires*, 1980.

(9) FLAUBERT, Le premier des modernes, *L'Arc*, n° 79, numéro spécial consacré à Flaubert.

(10) J. GUENOT, Guide pratique de l'écrivain, chez J. Guenot, 85, rue des Tennerolles, 92210 Saint-Cloud.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé en France  
Imprimerie des Presses Universitaires de France  
73, avenue Ronsard, 41100 Vendôme  
Février 1994 — N° 39 997

R



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

